

1 Sécurité

1.1 Dangers en cas de non-respect des consignes de sécurité

Les machines à jet d'eau sous haute pression et équipements amovibles correspondants produits par Hammelmann sur des installations de production modernes sont soumis à un contrôle de qualité, de fonctionnement et de sécurité sévère. Malgré tout, des dangers peuvent provenir du produit lorsque celui-ci est utilisé de manière inappropriée ou non conventionnelle, ou par du personnel non qualifié.

Risques en cas d'utilisation non professionnelle ou non conforme :

- Danger pour la vie et l'intégrité corporelle
- Endommagement de la pompe / du groupe moto-pompe
- Endommagement d'autres biens de valeur

Le produit ne présente aucune trace de manipulation évidente. Toute personne utilisant le produit décrit doit avoir lu et compris le manuel (ainsi que tous les documents liés).

Le manuel d'utilisation fait partie intégrante du produit et reprend les risques résiduels. Le non-respect du manuel d'utilisation, et plus particulièrement des consignes de sécurité, peut entraîner la perte de tout droit à des dommages et intérêts.

Le manuel doit être disponible sur le lieu d'utilisation du produit. Celui-ci peut être demandé au fabricant en cas de perte.

1.2 Travailler en étant conscient de la sécurité

Une utilisation incorrecte et une absence de conscience de la sécurité peuvent entraîner des blessures mortelles lors de la manipulation des machines à jet d'eau sous haute pression et équipements amovibles correspondants.

La pleine conscience des dangers potentiels de l'eau sous haute pression (ainsi que la prévention des dangers) est impérative.

Respecter ce qui suit :

- Les consignes de sécurité dans cette notice et les documents liés
- Les prescriptions nationales de prévention des accidents en vigueur
- Les éventuelles prescriptions internes de travail, d'exploitation et de sécurité

La règle de coopération professionnelle BGR 500, chapitre 2.36, « Travailler avec des jets de liquide », fournit des indications détaillées.

1.3 Qualification et formation du personnel

1.3.1 Obligations de l'exploitant

L'exploitant est la personne chargeant d'autres personnes à exploiter le produit.

L'exploitant est responsable de l'exploitation du produit dans le respect des prescriptions légales nationales et dans l'esprit de la notice.

L'exploitant doit assurer que seul un personnel qualifié exploite le produit.

1.3.2 Formation du personnel opérateur

L'exploitant ou le fabricant peuvent réaliser une formation à la manipulation du produit.

Le personnel non formé est considéré comme non qualifié et ne doit pas réaliser de manipulations avec ou sur le produit.

1.4 Consignes de sécurité pour l'opérateur

DANGER

Dommmages corporels causés par le jet d'eau sous haute pression



Tout contact non protégé avec un jet d'eau sous haute pression entraîne des blessures graves, voire mortelles.

- ▶ Seul du personnel opérateur formé à l'utilisation et mandaté peut réaliser les travaux.
- ▶ Porter systématiquement l'équipement de protection individuelle prescrit.
- ▶ Ne jamais utiliser d'équipement non adapté, défectueux ou incomplet.

Une source générale de risque peut être :

- l'injection et l'effet de coupe du jet de liquide,
- le brouillard de pulvérisation de substances dangereuses,
- les matériaux décapés mis en mouvement par le jet de liquide.

L'exploitant est responsable du fait que le personnel opérateur, avant chaque mise en service :

- est équipé de l'équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire,
- contrôle le bon état du groupe moto-pompe à haute pression,
- contrôle les pièces importantes (p. ex. dispositifs de sécurité, tuyaux flexibles).

L'opérateur doit respecter systématiquement :

- Avant la mise en service, lire et respecter toutes les documentations des équipements amovibles correspondants (p. ex. manuel d'utilisation du pistolet pulvérisateur à haute pression).
- Ne réparer les fuites que lorsque le groupe est à l'arrêt, hors tension et hors pression.
- Tout défaut doit être éliminé avant la mise en service.
- S'il existe un risque d'accident, arrêter le groupe en appuyant sur l'interrupteur d'ARRÊT D'URGENCE ou en retirant la clé de contact.
- N'utiliser que des outils en bon état, p. ex. la clé qui convient pour resserrer les vis et écrous.
- Lors de la mise hors service, évacuer la pression dans toutes les pièces du groupe jusqu'à atteindre la pression atmosphérique (pression de l'environnement, « pression d'air »).
- N'utiliser plusieurs consommateurs simultanément que si aucune modification dangereuse des forces de recul ne se produit lors de l'ouverture ou de la fermeture des dispositifs de pulvérisation.
- Ne pas utiliser les accessoires (tuyaux flexibles, pistolets pulvérisateurs à haute pression, etc.) avec une pression de service plus élevée que celle indiquée sur leur marquage (élément le plus faible = pression max.)
- Il est strictement interdit de manipuler les dispositifs de sécurité ! Toute détérioration, p. ex. des plombs ou de la laque de protection, peut entraîner la perte de tous droits aux dommages et intérêts.
- N'utiliser que des équipements amovibles (p. ex. pistolet pulvérisateur à haute pression) vendus ou explicitement autorisés par l'entreprise HAMMELMANN.
- Empêcher l'accès à la zone de danger et la marquer comme telle (p. ex. en apposant un panneau « Attention ! Eau sous haute pression ! Risque de blessure ! »).

1.5 Équipement de protection individuelle (EPI)

⚠ AVERTISSEMENT Seul l'équipe de protection conçu pour l'application offre une protection suffisante contre les jets d'eau sous haute pression.
Respecter les prescriptions locales et nationales en matière de sécurité du travail.

Porter à tout moment l'équipement de protection individuelle prescrit lors de l'utilisation du produit.

EPI pour le travail au jet sous haute pression :



- Gants de protection
- Chaussures de sécurité
- Vêtements de protection
- Protection pour le visage
- Protection auditive
- Casque

EPI en cas de manipulation de substances nocives :



- EPI pour le travail au jet sous haute pression
- Masque respiratoire

EPI pour l'entretien et la réparation :



- Lunettes de protection
- Gants
- Chaussures de sécurité

1.6 Transformations et modifications de son propre chef

AVERTISSEMENT

Danger en cas d'utilisation non conforme à l'emploi prévu !



L'utilisation de pièces de rechange non homologuées ou d'équipements amovibles peut entraîner des dysfonctionnements, des états de service incontrôlés ou encore la panne de fonctions importantes pour la sécurité, ce qui peut causer des blessures graves, voire la mort.

- ▶ Ne procéder à aucune modification technique sur le produit.
 - ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine et des équipements amovibles du fabricant conçus pour garantir un fonctionnement sûr du produit.
-

Les activités suivantes ne sont pas autorisées :

- Transformations ainsi que modifications techniques de son propre chef sur le produit
- Utilisation de pièces de rechange autres que les originales
- Utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant

Le non-respect peut exclure notre responsabilité quant aux conséquences en résultant.

1.7 Instructions concernant des dangers supplémentaires

- Suivre et respecter les règlements de sécurité et les instructions de service relatifs au moteur d'entraînement.
- Avec entraînement de la pompe par un moteur à combustion : Dans les espaces clos (p.ex. Ateliers), guider les gaz d'échappement hors de la pièce et assurer une arrivée d'air frais.
- Il faut indiquer clairement les dangers qui viennent s'ajouter de par l'exploitation avec des accessoires (obligations de l'exploitant). Dans chaque cas, les instructions de service correspondantes du fabricant ou des fournisseurs doivent être respectées et suivies.